

**FFCM**  
Siège social : 21 Rue Jean Poulmarch  
75010 PARIS

**Rapports**  
**du Commissaire aux Comptes**  
**Exercice clos au 31/12/2017**

## **FFCM**

**Siège social : 21 Rue Jean Poulmarch  
75010 PARIS**

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos au 31/12/2017**

## **Rapport du commissaire aux comptes**

### **Sur les comptes annuels**

Exercice clos au 31/12/2017

A l'Assemblée Générale de la FEDERATION FRANCAISE DE LA CORDONNERIE MULTISERVICE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE LA CORDONNERIE MULTISERVICE, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport financier ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la Fédération.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PARIS, le 08 Juin 2018

Le Commissaire aux comptes

**ARCHE ILE DE FRANCE**, représenté par

**Yves MOREL**

## **Description détaillée des responsabilités**

### **Du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 08 Juin 2018  
Le Commissaire aux comptes  
**ARCHE ILE DE FRANCE**, représenté par



**Yves MOREL**

BILAN SYNTHETIQUE

FFCM OMC

Edition du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles				Capital		
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres				Réserves :		
Immobilisations corporelles				- Réserve légale		
Immobilisations financières				- Réserves réglementées		
TOTAL I				- Autres		
Actif circulant :				Report à nouveau	74 054	99 437
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(6 978)	(25 383)
Marchandises				Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes				TOTAL I	67 076	74 054
Créances :				Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	35 953		48 081	Dettes		
Autres	1 330		2 144	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	59 337		48 975	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	85		185	Fournisseurs et comptes rattachés	5 931	15 720
Caisse				Autres	23 699	9 610
TOTAL II	96 706		99 384	TOTAL III	29 630	25 330
Charges constatées d'avance (III)				Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	96 706		99 384	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	96 706	99 384



COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

FFCM OMC

Edition du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Solides N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		48 590
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	49 883	
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	49 794	58 249	Subventions d'exploitation		28 497
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	28 726	
Rémunération du personnel	20 314	23 080	Produits financiers		
Charges sociales	9 241	8 723			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions	6 334	6 600			
Autres charges	1 150	143			
Charges financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>86 832</b>	<b>96 795</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>78 609</b>	<b>77 086</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)</b>			<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)</b>		
				1 902	3 031
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES (+I+II+III)</b>	<b>87 489</b>	<b>105 500</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (+I+II)</b>	<b>80 510</b>	<b>80 118</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>(6 978)</b>	<b>(25 383)</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 510</b>	<b>80 118</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 510</b>	<b>80 118</b>





## **FFCM**

**Siège social : 21 Rue Jean Poulmarch  
75010 PARIS**

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées  
Exercice clos au 31/12/2017**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées  
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31/12/2017**

A l'Assemblée Générale de la FEDERATION FRANCAISE DE LA CORDONNERIE MULTISERVICE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 11 Juin 2018  
Le Commissaire aux comptes  
**ARCHE ILE DE FRANCE**, représenté par

**Yves MOREL**

DETAIL DES COMPTES FFCM du 01/01/2017 au 31/12/2017

N° de compte	Intitulé	Solde N	Solde N-1	% Ecart N-1	Solde N-2	% Ecart N-2
<b>Capitaux</b>						
110000	Report a nouveau (solde créditeur)	-74053,77 EUR	-99436,50 EUR	-25,53%		0,00%
129000	Résultat de l'exercice (perte)		25382,73 EUR	-100,00%		0,00%
<b>TOTAL Capitaux</b>		<b>-74053,77 EUR</b>	<b>-74053,77 EUR</b>	<b>0,00%</b>		<b>0,00%</b>
<b>Tiers</b>						
401ADEX	Adex group		-36,56 EUR	-100,00%		0,00%
401BYPUBLI	ByPublicom		-6284,65 EUR	-100,00%		0,00%
401ELOGIE	ELOGIE LOYERS	-1003,92 EUR		0,00%		0,00%
401PITNEY	PITNEY BOWES	193,20 EUR		0,00%		0,00%
401RIVERA	Rivera Patrick	-220,00 EUR	-220,00 EUR	0,00%		0,00%
401XEROX	Xerox Financial	-667,92 EUR	-655,79 EUR	1,85%		0,00%
408000	Fournis. factures non parvenues	-3081,00 EUR	-6673,32 EUR	-53,83%		0,00%
408009	Fournisseurs Factures non arvenue	-958,34 EUR	-1849,51 EUR	-48,18%		0,00%
411AAP	Ancien Accessoires Parisiens	312,00 EUR	619,00 EUR	-49,60%		0,00%
411ADCMSA	Client ADCMSA	-11700,00 EUR		0,00%		0,00%
411CIRAGEO	Le Cirage d'Or	516,00 EUR	755,60 EUR	-31,71%		0,00%
411CMA37	Chambre Métiers 37	393,68 EUR	393,68 EUR	0,00%		0,00%
411CREATEC	Createc	513,26 EUR	2290,47 EUR	-77,59%		0,00%
411FAFCEA	FAFCEA Non Salariés		2016,00 EUR	-100,00%		0,00%
411FAFCEAor	FAFCEA Client Magazine OMC	834,00 EUR	1632,00 EUR	-48,90%		0,00%
411MAAF	MAAF	430,00 EUR	1005,60 EUR	-57,24%		0,00%
411MALAKffcr	MALAKOFF MEDERIC FFCM	3800,00 EUR		0,00%		0,00%
411MALAKOM	MALAKOFF OMC	3210,72 EUR	3210,72 EUR	0,00%		0,00%
411OSB	OSB	774,00 EUR	657,60 EUR	17,70%		0,00%
411SVIG	Svig Italie	580,00 EUR		0,00%		0,00%
411VIBRAM	Vibram Italie	679,49 EUR	669,99 EUR	1,42%		0,00%
418000	Clients produits non encore fact.	23910,00 EUR	18038,59 EUR	32,55%		0,00%
418009	Produits à recevoir OMC		168,00 EUR	-100,00%		0,00%
418100	Clients factures a etablr		15614,53 EUR	-100,00%		0,00%
418109	Clients factures à établir OMC		1009,00 EUR	-100,00%		0,00%
421000	Personnel : rémunérations dûes	-329,19 EUR	1840,28 EUR	-117,89%		0,00%
425000	Personnel avances et acomptes	-143,65 EUR	-143,65 EUR	0,00%		0,00%
428000	Pers. charg. a pay. & prod. a rec.	-1300,00 EUR	-1100,00 EUR	18,18%		0,00%
431000	Sécurité sociale		-4079,00 EUR	-100,00%		0,00%
437000	Autres organismes sociaux		-532,00 EUR	-100,00%		0,00%
438000	Org. soc. charg. a pay. & prod.	-520,00 EUR	-495,00 EUR	5,05%		0,00%
445510	Tva à décaisser	-53,00 EUR	-120,00 EUR	-55,83%		0,00%
445660	Tva 20 % à récupérer	1134,57 EUR		0,00%		0,00%
445661	Tva déductible 2.1%	-101,71 EUR		0,00%		0,00%
445711	Tva collectée 2.1%	2,61 EUR		0,00%		0,00%
445715	Tva collectée à 20 %	-901,51 EUR	-1760,77 EUR	-48,80%		0,00%
448600	Autres charges a payer	-7992,06 EUR	303,49 EUR	-2 733,38%		0,00%
467026	Dû au Syndicat 26		-38,00 EUR	-100,00%		0,00%
467062	Q/ part due au Syndicat 62	-161,00 EUR	-144,00 EUR	11,81%		0,00%
467075	Quote part due au syndicat CIAC (7	-497,00 EUR	-1117,00 EUR	-55,51%		0,00%
467086	Q/Part due à Synd. 86		-81,00 EUR	-100,00%		0,00%
<b>TOTAL Tiers</b>		<b>7653,23 EUR</b>	<b>24894,30 EUR</b>	<b>-69,26%</b>		<b>0,00%</b>
<b>Financiers</b>						
512000	Banque FFCM crédit du Nord	28074,12 EUR	19413,55 EUR	44,61%		0,00%
512009	Banque crédit Nord OMC	4353,47 EUR	1859,07 EUR	134,17%		0,00%
512010	SICAV Crédit du Nord	26909,63 EUR	27702,00 EUR	-2,86%		0,00%
531000	Caisse siège social	85,07 EUR	184,85 EUR	-53,98%		0,00%
<b>TOTAL Financiers</b>		<b>59422,29 EUR</b>	<b>49159,47 EUR</b>	<b>20,88%</b>		<b>0,00%</b>

Charges					
604110	Achats prestations P. Rivera	<b>660,00 EUR</b>	880,00 EUR	-25,00%	0,00%
604115	Free Cadre Alex. JOURDAN	<b>1800,00 EUR</b>		0,00%	0,00%
606100	Fournitures non stock. eau, énergie	<b>324,09 EUR</b>	281,23 EUR	15,24%	0,00%
606120	GAZ	<b>851,61 EUR</b>	913,51 EUR	-6,78%	0,00%
606300	Fournit. entretien & petit equip.	<b>90,95 EUR</b>	606,29 EUR	-85,00%	0,00%
606320	Entretien informatique bureautique	<b>590,00 EUR</b>	59,00 EUR	900,00%	0,00%
606400	Fournitures administratives	<b>340,61 EUR</b>	442,90 EUR	-23,10%	0,00%
606409	Fournitures pour Magazine (OMC)	<b>171,15 EUR</b>	801,29 EUR	-78,64%	0,00%
606410	Fournitures bureautiques informati	<b>765,01 EUR</b>	500,50 EUR	52,85%	0,00%
606420	HA pour Mérite Fédéral		200,70 EUR	-100,00%	0,00%
611000	Sous-traitance generale		1870,00 EUR	-100,00%	0,00%
611050	Routage Magazine (OMC)	<b>1016,00 EUR</b>	2651,80 EUR	-61,69%	0,00%
611055	Façonnage magazine (OMC)	<b>15197,10 EUR</b>	16575,00 EUR	-8,31%	0,00%
613000	Locations	<b>2207,95 EUR</b>	2697,93 EUR	-18,16%	0,00%
613020	Location Machine à affranchir	<b>464,63 EUR</b>	383,27 EUR	21,23%	0,00%
613200	Locations immobilières	<b>3953,45 EUR</b>	3807,46 EUR	3,83%	0,00%
616000	Primes d'assurance	<b>1012,08 EUR</b>	983,99 EUR	2,85%	0,00%
618100	Documentation generale	<b>334,44 EUR</b>	351,17 EUR	-4,76%	0,00%
618109	Documentation pour Magazine (OMC)		413,38 EUR	-100,00%	0,00%
622600	Honoraires	<b>2550,00 EUR</b>	8460,00 EUR	-69,86%	0,00%
622800	Divers		2,30 EUR	-100,00%	0,00%
623000	Publicite publicat. relat. publiqu.	<b>363,00 EUR</b>		0,00%	0,00%
623400	Adhésifs Adhérents	<b>409,20 EUR</b>	511,20 EUR	-19,95%	0,00%
623800	Divers (pourboires, dons courants)		30,00 EUR	-100,00%	0,00%
624700	Transports collectifs du personnel	<b>407,00 EUR</b>	464,00 EUR	-12,28%	0,00%
625100	Voyages et déplacements	<b>3432,75 EUR</b>	1243,29 EUR	176,10%	0,00%
625210	Frais de stages FPC	<b>1314,13 EUR</b>	62,90 EUR	1 989,24%	0,00%
625500	Frais de deménagement	<b>143,65 EUR</b>		0,00%	0,00%
625600	Missions	<b>131,00 EUR</b>		0,00%	0,00%
625700	Receptions	<b>800,84 EUR</b>	96,63 EUR	728,77%	0,00%
625701	Congrès, Assemblée générales	<b>3049,50 EUR</b>	3048,99 EUR	0,02%	0,00%
626000	Frais postaux et de télécomm.	<b>19,01 EUR</b>	4,20 EUR	352,62%	0,00%
626009	Affranchissements Magazine	<b>3763,16 EUR</b>	3590,95 EUR	4,80%	0,00%
626020	La Poste affranchis. FFCM	<b>981,33 EUR</b>	3016,17 EUR	-67,46%	0,00%
626500	Téléphone, fax	<b>1205,62 EUR</b>	1109,05 EUR	8,71%	0,00%
626520	Site Cordonnerie.org		186,00 EUR	-100,00%	0,00%
626700	Photocopies	<b>54,21 EUR</b>	612,71 EUR	-91,15%	0,00%
628100	Cotisations de la FFCM (Cnams ...)	<b>1391,00 EUR</b>	1391,00 EUR	0,00%	0,00%
641000	Rémunération du personnel	<b>18421,12 EUR</b>	19962,00 EUR	-7,72%	0,00%
641030	Autres salaires bruts		2018,28 EUR	-100,00%	0,00%
641100	Salaires appointements	<b>1693,03 EUR</b>		0,00%	0,00%
641200	Conges payés	<b>200,00 EUR</b>	1100,00 EUR	-81,82%	0,00%
645100	Cotisations urssaf	<b>7873,54 EUR</b>	7619,52 EUR	3,33%	0,00%
645300	Cotisations aux caisses retr.	<b>1261,86 EUR</b>	608,59 EUR	107,34%	0,00%
645400	Cotisations aux assedics	<b>105,25 EUR</b>		0,00%	0,00%
647000	Autres charges sociales		495,00 EUR	-100,00%	0,00%
651100	Redev. concess. brev, lic, marq,...	<b>183,60 EUR</b>		0,00%	0,00%
651300	Mandat Président FFCM	<b>4800,00 EUR</b>	4800,00 EUR	0,00%	0,00%
651309	Mandat Directeur Magazine OMC	<b>1350,00 EUR</b>	1800,00 EUR	-25,00%	0,00%
668000	Autres charges financières	<b>234,96 EUR</b>	97,00 EUR	142,23%	0,00%
668020	Abonnement Internet Pro Cit Nord	<b>914,66 EUR</b>	45,84 EUR	1 895,33%	0,00%
670000	Charges exceptionnelles	<b>0,01 EUR</b>	504,00 EUR	-100,00%	0,00%
671000	Charg. except. sur operat. gestion	<b>1,20 EUR</b>	29,00 EUR	-95,86%	0,00%
671200	Penalités amendes fisc. & pénales	<b>189,00 EUR</b>	159,00 EUR	18,87%	0,00%
672000	Charges sur exercices antérieurs	<b>466,00 EUR</b>	8013,43 EUR	-94,18%	0,00%

<b>TOTAL Charges</b>		<b>87488,70 EUR</b>	<b>105500,47 EUR</b>	<b>-17,07%</b>		<b>0,00%</b>
<b>Produits</b>						
701500	Vente affiches, conventions, annonces	-1581,00 EUR	-1048,00 EUR	50,86%		0,00%
706809	Vente encarts publicitaires OMC	-17100,92 EUR	-16846,54 EUR	1,51%		0,00%
708000	Participations congrès AG	-2061,00 EUR	-2148,85 EUR	-4,09%		0,00%
708070	Mérite Fédéral	-166,00 EUR	-61,00 EUR	172,13%		0,00%
708090	Gestion Syndicat CIAC	-50,00 EUR	-150,00 EUR	-66,67%		0,00%
708800	Sensibilisation FAFCEA	-500,00 EUR	-300,00 EUR	66,67%		0,00%
708805	Actions déléguées ADCMSA	-4887,00 EUR	-5299,71 EUR	-7,79%		0,00%
708815	Frais collecte P/cpte ADCMSA	-756,39 EUR		0,00%		0,00%
708817	Frais communs avec l'ADCMsa	-11749,00 EUR	-14903,53 EUR	-21,17%		0,00%
708820	Formation Professionnelle Continue	-7232,00 EUR	-4032,00 EUR	79,37%		0,00%
708825	Partenariats de la FFCM	-3800,00 EUR	-3800,00 EUR	0,00%		0,00%
756000	Cotisations directes (isolées)	-6365,00 EUR	-4996,00 EUR	27,40%		0,00%
756009	Abonnements Magazine Hors Taxe	-9009,61 EUR	-9508,78 EUR	-5,25%		0,00%
756018	Cotisations fédérales synd. 18	-1250,00 EUR	-1000,00 EUR	25,00%		0,00%
756026	Cotisations fédérales synd. 26	-1160,00 EUR	-1375,00 EUR	-15,64%		0,00%
756033	Cotisations fédérales synd. 33	-1375,00 EUR	-1125,00 EUR	22,22%		0,00%
756036	Cotisations fédérales Synd. 36	-266,00 EUR	-501,00 EUR	-46,91%		0,00%
756056	Cotisations fédérales synd. 56	-2125,00 EUR	-2000,00 EUR	6,25%		0,00%
756062	Cotisations fédérales synd. 62	-750,00 EUR	-997,00 EUR	-24,77%		0,00%
756066	Cotisations Fédérales synd. 66	-500,00 EUR	-500,00 EUR	0,00%		0,00%
756071	Cotisations fédérales synd. 71	-2250,00 EUR	-2250,00 EUR	0,00%		0,00%
756074	Cotisations fédérales Synd. 74	-1000,00 EUR	-1250,00 EUR	-20,00%		0,00%
756075	Cotisations fédérales CIAC IdF	-1250,00 EUR	-1250,00 EUR	0,00%		0,00%
756086	Cotisations fédérales Dpt 86	-1425,00 EUR	-1744,00 EUR	-18,29%		0,00%
770000	Produits exceptionnels	-1532,50 EUR	-120,20 EUR	1 174,96%		0,00%
771000	Produits except. sur oper. gestion	-0,03 EUR	-2,00 EUR	-98,50%		0,00%
772000	Produits sur exercices antérieurs	-369,00 EUR	-919,13 EUR	-59,85%		0,00%
778800	Produits exceptionnels divers		-150,00 EUR	-100,00%		0,00%
797000	Transferts de charges except.		-1840,00 EUR	-100,00%		0,00%
<b>TOTAL Produits</b>		<b>-80510,45 EUR</b>	<b>-80117,74 EUR</b>	<b>0,49%</b>		<b>0,00%</b>
<b>TOTAL BALANCE</b>			<b>25382,73 EUR</b>	<b>-100,00%</b>		<b>0,00%</b>